

Cette seconde version du compte rendu de la Visite Episcopale faite en 1889 à Rennes-le-Château par Mgr Billard diffère de la première par certains commentaires. Elle fut antérieurement publiée dans le tome V / VI des Cahiers de Rennes-le-Château (Bélisane 1997, pp. 20 à 31).

DIOCÈSE DE CARCASSONNE

VISITE ÉPISCOPALE DE L'ANNÉE 1889

<p>DOYENNÉ</p> <p>d. <i>Couiza</i></p> <p style="text-align: center;">—</p>	<p>PAROISSE</p> <p>d. <i>Rennes-le-Château</i></p> <p style="text-align: center;">—</p>
---	---

I. — CLERGÉ PAROISSIAL.

Nom, prénoms de Monsieur le Curé. *Bianzy Saunier*

Lieu de son origine et date de sa naissance. *né à Montazels*
le 11 avril 1852

Nom, prénoms de M le Vicaire

Lieu de origine et date de naissance.

Nom, prénoms de MM. autre membre du clergé vivant sur la paroisse.

Quelles sont leurs fonctions?

II. — PRESBYTÈRE.

Quelles sont les personnes qui y habitent avec M. le Curé? *une Coette*

Quel est leur âge et leur conduite? *age de 17 ans, conduite exemplaire
fait la communion deux fois par semaine*

Quelles sont les personnes qui habitent avec M. le Vicaire ?

Quel est leur âge et leur conduite?

Quelles réparations a-t-on faites au Presbytère depuis la dernière
visite? *Aucune*

Quelles sont celles qu'il faudrait y faire? *Il faudrait une chambre de plus.
refaire les escaliers, rendre les placards et les contours des fenêtres qui pour la
plupart sont pourris et vermoulus, assainir les chambres et surtout la cuisine
une citerne devrait être faite nécessaire. Enfin à l'extérieur comme à l'intérieur
beaucoup de choses sont à faire.*

III. — ÉGLISE.

1° ÉDIFICE. — Quelles sont les réparations demandées par l'Evêque
dans la dernière visite?

*Pourvoy l'Eglise d'une sacristie; d'un maître autel en
pierre dure, d'un tabernacle convenable; d'un baptistère; d'une chapelle dédiée à la
sainte Vierge; d'une nouvelle chaire et d'un confessionnal dont la grille aura des
ouvertures plus étroites.
Honnêtement l'évêque a de plus trouvé que l'église était insuffisante à contenir le
nombre des habitants et qu'elle tombait de vétusté.*

Ont-elles été exécutées? *oui en partie.*

Y a-t-il de nouvelles réparations à faire aux *murs*, à la *voûte*, au *plafond*, au *pavé*, aux *portes* et aux *fenêtres*, à la *toiture*, et au *clocher*? *oui. La voûte est à blanchir; la toiture a renouvelé la tribune a consolidé, la porte d'entrée a réparé.*

Les réparations demandées pour la Sacristie ont-elles été faites? *oui.*

Que reste-t-il à y faire? *Restant le plafond.*

Dans quel état est l'Eglise annexe?

2° MOBILIER. — Quelles sont les modifications apportées depuis la dernière visite:

Aux Autels; *Le Haut autel est neuf.*

Au Tabernacle; *Le tabernacle de même.*

Aux Vases sacrés; *Les mêmes.*

Aux Linges des Autels; *renouvelés et augmentés.*

Aux Nappes de Communion; *Il y en a de nouvelles*

Aux Rochets et Surplis pour les Prêtres; *Deux Surplis de plus.*

Aux Surplis et Soutanes des Chantres et des Enfants de chœur; *Il y a de plus 6 Soutanes rouges et 4 violettes avec leurs Surplis.*

Aux Chasubles, Chapes et Dalmatiques; *4 chasubles de plus, et 3 chapes*

Aux Vases des Saintes-Huiles; *Etat presque neuf*

Aux Stalles, Sièges et banquettes du Sanctuaire, au Lutrin; *En dehors des banquettes pour les enfants de Chœur de la Stalle, tout le reste est fait à neuf.*

Aux Chapelles latérales; *autel de la St.ierge enlevé.*

Aux Fonts-baptismaux; *Rebaptisés, ornés d'un tableau et fermés par une balustrade.*

A la Chaire; *pour d'usage elle a été enlevée.*

Aux Confessionnaux; *les mêmes, modifiés, repeints et ornés de deux chaises.*

A la Tribune; *les mêmes*

Aux Appuis de Communion; *les mêmes en très bon état*

Aux Balustrades des chapelles et à leurs portes; *Il n'y en a pas*

Aux Croix placées sur les Autels; *Les mêmes*

A la Lampe du Très-Saint Sacrement; *Il en existe une nouvelle presque neuve*

Aux Reliquaires; *Il n'y en a pas*

Au Chemin de la Croix; *Le même, état convenable*

Aux Tableaux et Statues; *3 petits tableaux de plus, Statues de la Vierge les mêmes en mauvais état*

Aux Chandeliers des Autels et à ceux des Acolytes; *les mêmes*

A la Croix processionnelle; *une nouvelle a été achetée*

Au Dais ou à l'Ombrellino; *Le dais est le même, un ombrellino a été acquis depuis peu*

Aux Encensoirs et Navettes; *aucune modification*

Aux Missels et Porte-Missels; *le missel a été recouvert de velours et orné de bijoux nouveaux*

Aux Canons d'Autel; *De nouveaux canons d'autel pour le peu de felt ont été achetés*

Aux Bénitiers: *le même*

Aux Livres de Chant; *en antiphonaire de plus*

Au Cierge pascal et à son chandelier; *aucune modification*

Au Triangle pour les Cierges des Ténèbres; *aucune*

Aux appareils pour l'Eclairage de l'Eglise; *Aucun pas*

Au banc des Marguilliers et à celui des Autorités; *ils ont été faits de neuf de puis par*

Aux Orgues ou à l'Harmonium; *Aucun pas*

Aux meubles de la Sacristie pour Chasubles, Chapes, Dalma-
tiques, etc.; *la vieille commode modifiée et une armoire de plus*

Aux armoires, destinées à renfermer les Vases Sacrés, les
Corporaux et Purificatoires, les autres Linges, le Pain et le
Vin du Sacrifice, les Registres, les Authentiques des Reli-
ques, et les Actes officiels de l'Evêché; *Aucun suite pas*

A la Fontaine et aux Manuterges qui doivent servir avant et après la Messe; *aucune modification* —

Au Prie-Dieu; *aucune*

Aux *Placards* pour les Rochets, Surplis, Mozettes et Vêtements de MM. les Prêtres; pour les Surplis, Soutanes et Vêtements des Chantres et Enfants de chœur, du Suisse et du Bedeau; pour le Dais, le Catafalque, les Torches, Bouquets de fleurs, etc., etc.; *Il existe une nouvelle armoire qui sert à renfermer tous ces divers objets*

A la Grille pour la Confession des personnes sourdes, *elle nécessitait pas nous venons de la faire confecturer.*

A l'Armoire à trois clefs; *Il n'y en a pas.*

Aux *Tableaux* des prières pour la Messe; des Fondations; des Expositions et Bénédictions du Très-Saint Sacrement; de l'Erection du Chemin de la Croix. *nous avons fait l'acquisition d'un nouveau tableau de prière pour la messe; pour le reste aucune modification n'a été faite.* —

IV. — CHAPELLES.

Nos prescriptions relatives aux Chapelles publiques ou domestiques, établies dans la paroisse, ont-elles été remplies?

V. — CIMETIÈRES.

A-t-on fait ce que nous avons demandé :

1° Pour la Clôture du Cimetière; *oui*

2° Pour les Séparations intérieures exigées par la loi; *oui*

3° Pour la Croix du milieu et les allées qui y conduisent;
La Croix du milieu existe, mais il n'y a pas d'allées

4° Pour le respect dû aux Ossements des Morts; *oui*

VI. — PERSONNEL DES EMPLOYÉS.

Nom, Prénoms du Bedeau;

— du Suisse;

Leur profession et leur conduite.

Noms et Prénoms des personnes employées à la décoration des
Autels et de la Sacristie; leur âge et leur conduite.

*Alexandrine Demarnand et sa fille Henri Demarnand sont occupés à cela.
La première a 45 ans, la seconde 20. Conduite édifiante l'une et l'autre.*

Où déposent-elles les objets confiés à leurs soins? *Dans les
carrés de la Sacristie.*

VII. — MINISTÈRE PAROISSIAL.

Y a-t-il, depuis la dernière visite, des modifications apportées :

Au binage; *Le Binage a été supprimé*

A l'heure des offices du dimanche ou de la semaine; *Le Dimanche
et jours de fête, les offices sont au même heures. Pour la semaine
la messe se dit vers les 7 h.*

Aux jours et à l'heure du Catéchisme; *Aucune modification.*

Aux jours de Confession pour les enfants avant ou après leur
première Communion; *Aucune*

Aux Confréries; *Aucune*

Aux autres Dévotions, œuvres de zèle et de charité, et pieux
usages de la Paroisse? *Aucune*

Combien de personnes ont fait leurs Pâques, chaque année,
depuis la dernière visite? *Je ne saurais le dire. 1^{re} année
j'ai eu pour le devoir paschal environ 50 femmes ou jeunes filles et 3 ou 4
hommes. La 2^e année, aucun homme et moins de femmes. Cette année
1889, une quarantaine de femmes ou filles et aucun homme.*

Combien d'hommes et de jeunes gens?

Combien de femmes et de jeunes filles?

Combien de personnes communient habituellement:

par mois; *Deux ou trois*

par semaine? *deux*

A quelle époque ont eu lieu la dernière Mission, les Retraites ou les Prédications extraordinaires? Par qui ont-elles été données? Quels en ont été les fruits? *La dernière mission a été donnée en 1873 par le Missionnaire Diocésain. Elle n'a produit presque pas de fruits.*

Ces fruits ont-ils été durables? *non au contraire*

Le mal a-t-il fait des progrès notables dans la Paroisse? *non*

A quelles causes ces progrès doivent-ils être attribués? *à l'ignorance, à la calomnie, à la médisance, à l'égoïsme*

Y a-t-il des Protestants établis dans la Paroisse, depuis la dernière visite? Leur nombre s'est-il accru et font-ils de la propagande? *non*

Y a-t-il eu des enterrements civils, et combien? *aucun*

Y a-t-il des mariages mixtes? *non*

Y a-t-il des mariages purement civils? *non*

Les Ecoles sont-elles plus nombreuses? par qui sont-elles tenues, et comment le sont-elles sous le rapport religieux? *Il n'y a qu'une seule école mixte tenue par un instituteur laïque. La religion en a été chassée.*

Quelles sont les difficultés spéciales, les peines et les ennuis de M. le Curé ou de son Clergé? *Les difficultés du curé regardent la bonne administration de la paroisse. Les gens ont mauvais esprit, ils sont jaloux, divisés, difficile à conduire et à diriger; les peines d'un pasteur c'est de voir l'indifférence des uns et des autres pour la religion, le dimanche profane, la messe manquée, l'absence de la parole de Dieu tombée aux oreilles et non portant aucun fruit. Après cela l'ennui et le dégoût envers et impuissance l'âme du pauvre pasteur.*

PROCÈS-VERBAL DE LA VISITE

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf le 1^{er} jour du mois de *Juillet* Nous, Evêque de Carcassonne, nous sommes transporté dans la Paroisse de *Renues-le-Château* doyenné de *Couiza* de notre Diocèse, pour y faire notre visite, dûment annoncée, tant pour le spirituel que pour le temporel, accompagné de M. *J. Crut* notre vicaire *général*.

Avons été reçu, à notre arrivée par M. *Lamiré*, curé de la paroisse, assisté de M. M. *Fourrier*, C. Doyen de *Couiza*, *Lassere*, c. de *Alat*, *Boudet*, c. de *Renues-le-Saint*, *Lacroix*, c. de *Montazel*, *Ceslaye*, c. de *Luc-le-Grand*, *Touss*, c. de *Poussat*, *Viscay*, c. de *St-Ferrec*.

et conduit processionnellement en l'Eglise paroissiale du dit lieu, où étant, avons procédé, après les prières ordinaires, à notre Visite, et avons trouvé *une église en tout conforme aux réponses et renseignements consignés plus haut.*

Nous avons blâmé M. le Curé de toutes améliorations matérielles qu'il a faites à son église, comme maître-autel en marbre, Baptême, Bancs solides pour les fidèles, vitraux, approvisionnement de la Sacristie en ornements sacerdotaux, etc. etc.

M. le Curé ayant jugé à propos dans son allocution de tirer au voile sur l'état spirituel, nous avons soulevé ce voile par trop discret dans notre allocution aux paroissiens et ~~exhorté~~ vivement à l'accomplissement des devoirs chrétiens, comme la sanctification du dimanche, la confession annuelle, la communion pascale et l'éducation chrétienne des enfants.

Nous avons donné la Confirmation, après les avoir interrogés de leur instruction, à quelques enfants de la paroisse et à un plus grand nombre de celle de *Renues-le-Saint*.

En foi de ce, nous avons signé le présent procès-verbal, les jours mois et an que dessus.